

DEPARTEMENT
<b>ORNE</b>
CANTON
<b>LA FERTE-MACE</b>
COMMUNE
<b>LA FERTE-MACE</b>

## REGLEMENTATION ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

### LE MAIRE DE LA FERTE-MACE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2211 – 1 et suivants,
- Vu le code de la voirie routière,
- Vu l'arrêté préfectoral de création d'une commune nouvelle NOR 1111-16-00002 du 12 janvier 2016,
- Vu la demande présentée par Monsieur CHATELAIS Sébastien, sollicitant l'autorisation d'occuper le domaine public, afin de réaliser des travaux de couverture, place de la République (ex graineterie), du 2 novembre 2017 au 30 novembre 2017,
- Vu le demande présentée par Monsieur CHATELAIS Sébastien, sollicitant l'autorisation de prolonger l'arrêté municipal n°226/17 du 17 octobre 2017 jusqu'au 8 décembre 2017,
- Vu l'arrêté municipal n°226/17 du 17 octobre 2017,
- Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers,

### - ARRETE -

**ARTICLE 1** - Les prescriptions de l'arrêté municipal n°226/17 sont prorogées jusqu'au 8 décembre 2017.

**ARTICLE 2** - Pendant la durée des travaux, Monsieur CHATELAIS Sébastien est autorisé à stationner un véhicule au plus près du chantier.

**ARTICLE 3** - Le demandeur devra prendre toutes précautions utiles pendant ces travaux afin que le droit des tiers demeure expressément réservé, ces travaux étant placés sous sa seule responsabilité.

**ARTICLE 4** - Cet arrêté ne vaut pas autorisation au titre du code de l'urbanisme.

**ARTICLE 5** - Les prescriptions des articles précédents seront matérialisées par la pose d'une signalisation conforme à la réglementation en vigueur, mise en place par le demandeur qui devra prendre toutes les mesures de sécurité qui s'imposent pour la circulation des véhicules et des piétons.

**ARTICLE 6** - Les agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 7** - Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie
- Monsieur le Major du Centre de Secours de La Ferté-Macé
- Monsieur CHATELAIS Sébastien

Fait à LA FERTE-MACE,  
Le 27 novembre 2017,  
Le Maire,  
Jacques DALMONT

